

# Association Musique en sol



L'association permet d'assurer la pérennité et la grande qualité des concerts. En outre, ses membres bénéficient d'une priorité pour les réservations, d'un programme détaillé et d'informations en continu sur le festival.

**Votre contribution est tout particulièrement importante pour le festival.**

En nous soutenant vous pouvez **déduire de vos impôts 66% du montant de votre don**. A cet effet un justificatif vous sera délivré par nos soins. L'Association est enregistrée auprès des services fiscaux.

## BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Vous voudrez bien enregistrer l'adhésion pour l'année 2023 de :

Madame, Monsieur .....

Adresse.....

.....

En qualité de :

- Membre actif 20 €
- Membre bienfaiteur 35 €
- Membre donateur au delà de 50 €

J'accepte que mon nom figure sur le programme de Musique en Sol

Je souhaite rester anonyme

**Ci-joint un chèque d'un montant de : .....€  
libellé à l'ordre de l'Association « Musique en Sol »**

A adresser exclusivement à :

**Madame Françoise LÉO -215 Chemin des Treils - 24510 PAUNAT**

Merci de libeller séparément vos réservations de places et les adresser exclusivement à Bureau de l'Office de Tourisme du Grand Périgueux à Ste-Alvère 24510 Ste-Alvère –

**Téléphone : 05 53 61 76 89**

**E-mails : [sainte-alvere@tourisme-grandperigueux.fr](mailto:sainte-alvere@tourisme-grandperigueux.fr)**

Nous serions heureux de connaître éventuellement votre courriel, afin de pouvoir vous joindre plus aisément dans le futur.

L'association « *Musique en Sol* »

- A été enregistrée Le 20 avril 1996 et publiée au journal officiel du 1<sup>er</sup> mai 1996
- est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901
- A pour but de promouvoir la musique, principalement dans Le cadre de l'Abbatiale de Paunat
- Compte des membres donateurs actifs ou bienfaiteurs se réunissant en assemblée générale durant le quatrième trimestre de l'année en cours